



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département ESSONNE Canton de MENNECY
Mairie d'ONCY-SUR-ECOLE
Grande Rue - 91490
Tel : 01.64.98.8140 - Fax : 01.64.98.80.06
Courriel : mairie.oncysurecole@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept, le trente juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre HAZARD.

Etaient présents : Tous les Membres en exercice sauf :

- Monsieur NORMAND ayant donné pouvoir à Monsieur JOYEUX
- Madame JOSSE ayant donné pouvoir à Monsieur DEL BASSO
- Monsieur BOUCHET ayant donné pouvoir à Monsieur COUDER
- Monsieur GUILBEAU absent excusé.

Secrétaire de séance : Madame BOUCHER Florence

Approbation du Compte-rendu du précédent conseil :

Le compte-rendu du conseil précédent est approuvé à l'unanimité.

L'ORDRE DU JOUR APPELLE

1) Décret 2017-1091 du 02 juin 2017, portant convocation des collèges électoraux pour les élections Sénatoriales du 24 septembre 2017, désignation des Délégués des Conseils Municipaux et de leurs Suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux, (3 Délégués + 3 Suppléants).

Monsieur HAZARD Jean-Pierre rappelle que toutes les communes doivent procéder ce jour (date fixée par le Préfet) au vote des délégués et suppléants en vue de constituer le «collège électoral » des élections sénatoriales qui auront lieu le 24 septembre 2017.

Il convient donc d'élire en sein du Conseil 3 délégués titulaires et 3 suppléants qui auront «obligation» de voter pour l'élection du sénateur.

Monsieur HAZARD Jean-Pierre préside le Bureau des élections constitué de quatre membres : les deux plus âgés et des deux plus jeunes, présents, du Conseil municipal soit :

Monsieur PINCK Michel, Madame VIZET Annie, Madame LAZOVITCH Sophie et Monsieur BERNARD Eric, membres du Bureau.

Se déclarent candidats titulaires :

- Monsieur Jean-Pierre HAZARD
- Monsieur Christophe COUDER
- Monsieur Patrick DEL BASSO

Se déclarent candidats suppléants :

- Madame Annie VIZET
- Monsieur Patrick JOYEUX
- Monsieur Eric BERNARD

Il est procédé à l'élection des membres, sans débat et à bulletins secrets.

Vote pour l'élection des titulaires :

Nombre de votants : 14

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 14

Nombre de bulletins « nul » : 0

Dépouillement :

- Monsieur Jean-Pierre HAZARD, 14 voix
- Monsieur Christophe COUDER, 14 voix
- Monsieur Patrick DEL BASSO, 14 voix

Sont élus titulaires, au 1er tour, à la majorité absolue :

- Monsieur Jean-Pierre HAZARD
- Monsieur Christophe COUDER
- Monsieur Patrick DEL BASSO

Vote pour l'élection des suppléants:

Nombre de votants : 14

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 14

Nombre de bulletins « nul » : 0

Dépouillement :

- Madame Annie VIZET, 14 voix
- Monsieur Patrick JOYEUX, 14 voix
- Monsieur Eric BERNARD, 14 voix

Sont élus suppléants, au 1er tour, à la majorité absolue :

- Madame Annie VIZET
- Monsieur Patrick JOYEUX
- Monsieur Eric BERNARD

Le procès verbal de l'élection est transmis par voie électronique à la Préfecture de l'Essonne à 18 h 25.

Un exemplaire du procès verbal sera affiché à la porte de la Mairie, le deuxième sera versé aux archives de la Mairie et le dernier exemplaire, accompagné de ses annexes et des bulletins blancs ou nuls, sera transmis à la Mairie Chef-lieu du canton de Menney, qui via les forces de l'ordre, transmettra les enveloppes scellées des communes à la Préfecture, le lundi 03 juillet 2017 à 9 heures précises.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levé à 18 h 25.



Le Maire,

Jean-Pierre HAZARD.